

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- [Archives 2022](#) >
- Plastique à usage unique : plusieurs produits en sursis

---

# Plastique à usage unique : plusieurs produits en sursis

Catégorie

Actualité

Publication

29/11/2022

Plastique à usage unique : plusieurs produits en sursis

***La ministre fédérale de l'Environnement, Zakia Khattabi, a lancé vendredi une série de consultations concernant de nouvelles propositions sur le plastique à usage unique. Tour d'horizon des produits qui pourraient faire l'objet d'une interdiction prochainement.***

La directive européenne « Single Use Plastic » vise à réduire drastiquement l'utilisation d'un certain nombre d'ustensiles en plastique à usage unique d'ici 2026. En septembre 2021, le gouvernement fédéral belge a adopté un arrêté royal introduisant une interdiction progressive de ce type de produits en plastique. Début 2022, la vente d'assiettes et de couverts jetables en plastique a ainsi été interdite. Et à partir du 17 janvier prochain, ce sera au tour de certains sacs et gobelets. Entretemps, la ministre fédérale de l'Environnement, Zakia Khattabi, a lancé vendredi dernier une série de nouvelles propositions d'interdiction de produits en plastique à usage unique que « nous pouvons facilement éviter ou remplacer par une alternative réutilisable ».

## **Plateaux, contenants, emballages, confettis...**

Parmi les produits ciblés, on retrouve les plateaux et contenants en plastique utilisés dans les stands d'alimentation ou les établissements de restauration pour consommation sur place ou à emporter, les

emballages en plastique pour fruits et légumes qui peuvent facilement être vendus séparément, les autocollants sur les fruits et légumes, les sachets de thé en plastique, les capsules de café non compostables, les confettis et les emballages utilisés pour les publicités envoyées par courrier. Dans son communiqué, la ministre rappelle que le recyclage des emballages plastiques en Belgique est passé de 25% à 45% entre 2000 et 2020. Toutefois, la quantité de déchets provenant des emballages plastiques est passée de 244.000 tonnes à 369.000 tonnes (+51%) au cours de la même période.

[Retour aux actualités](#)